



Convocation à l'assemblée générale du samedi 2 juillet 2016

Vauclaux, le 15 juin 2016

Chère adhérente, Cher adhérent,

L'assemblée générale statutaire de notre association se réunira le **samedi 2 Juillet 2016** à 13h avec la mise à jour des cotisations pour un début effectif à 14 h au Carrouège : carrefour de Vauclaux 58140 Vauclaux. Vous trouverez ci-joint l'ensemble des documents suivants : l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire, les rapports, la liste des candidats au conseil d'administration (bas de page), une procuration si vous ne pouvez pas vous rendre sur place.

Ordre du jour de l'assemblée générale

13h à 14h les adhérents pourront mettre à jour leur adhésion.

14h/15h. Bilan de l'année

- présentation du rapport moral et réponse aux questions
- présentation du rapport d'activité et réponse aux questions
- présentation du rapport financier et réponse aux questions

15h/15h30 Renouvellement du CA et conseil des adhérents

- Présentation des nouveaux candidats au CA *
- Tirage au sort des membres du conseil des adhérents

15h30 - 16h. Votes

- Vote du montant de la cotisation 2015 (proposition du CA 10 euros)

- Vote à bulletin secret sur les différents rapports
- Vote à bulletin secret sur les candidats au conseil d'administration

16h-17h30 Ateliers en vue de définir ensemble les objectifs 2016 (Voir paragraphe « perspectives » page 4.)

18h/19h Restitution des ateliers en plénière et votes sur les orientations 2016

19h Annonce des résultats des votes et du tirage au sort

20h repas préparé par le Carrouège avec participation aux frais et **desserts partagés** (chacun apporte sa spécialité...)

Scène ouverte aux adhérents musiciens...

*Administrateurs sortants : Vincent Perron, Muriel André, Pascal Fichot, Glen Austin, Dominique Egrot
Candidats : Wilfrid Cambianica, Damien Chovet, Pearl Lavielle, Dimitri Leuillet, Vincent Perron.

Procuration

Conformément aux statuts de l'association ;

Je soussigné(e)

donne pouvoir

à M. M^{me}

de me représenter et voter

à l'Assemblée Générale de Adret Morvan du samedi 2 juillet 2016 à 13h.

Le _____ à _____

IMPORTANT

La personne donnant le pouvoir et la personne le recevant doivent être adhérents à l'association.
Un mandataire ne peut être porteur de plus de 2 mandats conformément aux statuts

signature
précédée de la mention
manuscrite « bon pour pouvoir »

signature du mandataire,
précédée de la mention manuscrite « bon pour
acceptation du pouvoir »



Assemblée générale

Adret Morvan
association loi 1901
R.N.A. : W582000487

siège :
ferme de l'Huis Dupin
58140 Gâcogne

www.adretmorvan.org
contact@adretmorvan.org
03 86 22 70 97

Rapport d'activité	2
Perspectives	4
Rapport financier	4

Rapport d'activité

Général

2015 aura été marquée par la création du Carrouège et par une implication plus forte d'Adret Morvan dans plusieurs associations ou collectifs nationaux, notamment sur les problématiques forestières.

Ercsia

Même si nous pouvons considérer le dossier comme enterré, la justice ne s'est toujours prononcée sur les 2 appels engagés par Ercsia.

Les actions en justice engagées par Decavipec, Loire Vivante et les habitants de Marcilly ont finalement permis l'annulation du projet. L'occupation du terrain portée par Adret Morvan est aujourd'hui pleinement légitimée. En effet, sans cette action, le projet aurait pu être commencé et le bois coupé avant le jugement sur le fond du dossier. La tentative de passage en force organisée par l'industriel, la préfecture et le principal politique porteur du projet n'avait d'autre objet que d'empêcher la justice de faire son travail.

Un problème de financement

Le TA parle de défaut de financement et indique qu'Ercsia aurait dû provisionner 13,3 millions d'euros pour la remise en état du site. Ercsia disposait d'une provision de 50 000 euros...

Un problème démocratique

Cinq communes, par l'intermédiaire de leurs élus devaient se prononcer sur le pompage d'eau autorisé dans l'Yonne (18 m³/h). L'industriel et l'ancien président de la communauté de communes ainsi que le maire de la commune censée accueillir Ercsia avaient assuré à l'ensemble des élus concernés que toutes les études de faisabilité avaient été effectuées et que le pompage ne posait aucun problème. Nos élus ont alors voté de bonne foi pour autoriser ce prélèvement dans l'Yonne. Il s'avère que le tribunal affirme que les études complémentaires n'ont jamais été menées et qu'il y a un doute sur la possibilité de faire de tels prélèvements dans l'Yonne en période d'étiage.

Le problème de l'eau

Comme nous l'avions indiqué, le TA a confirmé que le rejet des eaux de process tel que prévu dans le dossier, ne pouvait en aucun cas être effectué dans le Sardy. La justice a choisi d'annuler l'arrêté sur cet aspect important très clairement en contradiction avec la législation en vigueur.

La filière bois et les enjeux de la forêt

Bien que constatant l'absence d'un plan d'approvisionnement détaillé, comme le demandait le fameux rapport secret, le TA n'a pas remis en cause l'intérêt économique de ce projet. Nous réaffirmons ici que l'absence même de ce plan d'approvisionnement mettait en danger la filière existante, l'intérêt économique et la viabilité du projet Ercsia. Le CGAEER (Ministère de l'agriculture) demandait une révision du business plan qui n'a jamais été effectuée. D'ailleurs aujourd'hui presque tout le monde en convient.

Conclusion

4 arrêtés ont été annulés et le permis de construire et le permis de lotissement sont tombés de fait. Cette décision de justice signifie que le projet ne respectait pas la loi sur l'eau, la pollution et la réglementation des installations classées, les espèces protégées et le défrichement.

La ZAD

La ZAD qui était utilisée de temps en temps par des associations amies a été vandalisée à l'automne 2015 et a fait l'objet d'une évacuation des déchets générés par cette vandalisation. Une partie des cabanes est cependant toujours sur pied.

L'écolieu

L'écolieu a été ouvert et démonstration a été faite qu'il pouvait fonctionner. Le restaurant, le bar fonctionne depuis un an et la boutique est ouverte depuis la fête de souscripteurs. Il est géré par la partie « commerciale » par une association dédiée (Sycomor).

La promesse de vente est signée et l'achat définitif devrait suivre rapidement.

Généralités

Les grands objectifs prévus dans le projet ont été atteints. La somme principale a été collectée par des dons directs et le financement participatif sur une plateforme (internet) dédiée (50 % chacun).

À noter qu'une partie des équipements (matériel de cuisine et frigos principalement) a fait l'objet d'un achat spécifique (donc hors immobilier). Il a été financé par une partie de la dotation de la Fondation pour une Terre Humaine (5 100 euros).

La plupart des travaux et équipements nouveaux ont été autofinancés ou ont fait l'objet de dons et de contributions militantes.

Activité

Globalement, les activités ont eu un franc succès. Entre 20 et 80 personnes par soirée fréquentent le Carrouège en fonction de la programmation et certaines soirées, jusqu'à 75 repas ont été servis.

On peut estimer la moyenne à environ 35 personnes par activité. L'activité a démarré très vite et très fort, et les activités déployées aujourd'hui correspondent probablement à un lieu qui aurait plusieurs années d'existence.

Action militante

L'implication militante a été très forte mais la mise en place simultanée de tous les éléments du programme n'a pas toujours été conduite avec une organisation optimale. Par ailleurs, sous la pression des activités, le pilotage commun par le « groupe des 40 » s'est estompé à l'automne, ce qui est dommageable en termes de cohérence du groupe.

Le mois de janvier 2016 a été essentiellement consacré à réfléchir avec tous les militants (y compris de nouveaux bénévoles) au bilan et aux perspectives ainsi qu'à l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement. Un samedi « banalisé » par trimestre a été décidé pour faire le point sur le trimestre écoulé et arbitrer les orientations pour le suivant.

Finances

Sauf exception, les activités sont gratuites (rémunération des spectacles au chapeau etc.). Les seules activités payantes sont le bar, le restaurant, le marché et la boutique. Une marge sensible de progression doit être possible avec une organisation plus optimale, une politique de prix plus fine, une stratégie d'achat optimisée et mieux pensée entre boutique, restaurant et bar. La contribution de la Fondation Terre humaine a grandement facilité le démarrage de l'activité (10 000 euros en 2015 et 5 000 prévus en 2016).

Le bar-restaurant

Le bar/ resto avait 4 objectifs principaux :

- rendre le lieu ouvert à la population locale au-delà des adhérents et sympathisants d'Adret Morvan.

- Générer des bénéfices, conjointement avec le marché-boutique, pour permettre au lieu de vivre et à terme de financer une part rémunérée de l'activité pour assurer la pérennisation du lieu.

- Servir et cuisiner du Bio pour un prix similaire au non bio.

- Favoriser, conjointement avec le marché-boutique, les circuits courts et le bio.

1. Le lieu accueille de plus en plus de gens nouveaux, y compris des habitants du village qui viennent régulièrement et des gens qui n'ont pas de sensibilité environnementale particulière. Le cotoiement avec les forces militantes d'Adret Morvan permet de montrer que les militants de la cause environnementale ne sont pas des hurluberlus et tiennent même des discours cohérents voir convaincants... C'est donc un point positif pour permettre de faire avancer la cause environnementale.

Au-delà, le lieu accueille une grande diversité d'âges et de milieu socio-culturels. La confrontation des uns et des autres provoque des discussions parfois impro-

ables et souvent intéressantes.

Lors des débats, films ou conférences, la diversité du public est moindre mais loin d'être nulle.

2. Le bar et le restaurant ont généré une marge relativement faible pour ce type d'activité pour permettre des prix raisonnables pour du bio. Il reste un potentiel d'amélioration sensible en optimisant notre organisation. Les marges dégagées ont permis de financer certains travaux, aménagements et achat de petit matériel, ainsi que de constituer un stock pour le bar, la boutique et, dans une moindre mesure, pour le restaurant.

3. Les produits bio servis à un prix raisonnable l'ont parfois été au détriment de la marge mais l'amélioration de l'approvisionnement et de la gestion devraient permettre de mieux concilier les deux objectifs.

Le marché boutique

La fréquentation du lieu, son potentiel commence à intéresser certains producteurs bios qui cherchent à s'installer sur le territoire. (élevage, maraîchage). Le boulanger indique clairement que le Carrouège a été un facteur très positif pour son installation (concomitante à la création du lieu).

Comme nous le supposions, la demande en produit bio et local est forte et la difficulté est plutôt de « recruter » les producteurs que de vendre des produits. Le public, lui, a répondu présent sans trop de difficultés.

Une mini-boutique a été ouverte en septembre (6 m d'étagère et une vitrine réfrigérée) et la « vraie » boutique était opérationnelle lors de la fête des souscripteurs.

Activités structurées autour du débat, de l'échange, de la réflexion, de la découverte

Ces activités reçoivent en moyenne une quarantaine de personnes et sont globalement appréciées même si l'affluence est en général moindre que pour les concerts ou spectacles...

Conférences sorties environnement

Conférences-débats et interventions à thématiques environnementales, sorties de terrains (plantes, forêt), café forêt, cafés paysans, cycle sur l'énergie...

Écho des luttes

Intervention de collectifs ou associations en lutte comme Bure, Collectif d'Imphy (pollution aux métaux lourds), gros projets biomasse dans l'Yonne, Lentillères de Dijon, Ferme des bouillons, Marche COP 21, Marche pour l'environnement d'Aix à Paris, Collectif de Gardanne...

Autres thématiques

Mais aussi des conférences débats sur des thèmes culturels, historiques, sociaux ainsi que la projection de films et de documentaires.

Spectacles

Gros succès pour les spectacles programmés. Ils ont globalement attiré beaucoup de monde, jusqu'à plus de 80 personnes. Les capacités du Carrouège, dans sa configuration actuelle, atteignant alors les limites physiques.

Le groupe responsable des travaux a déjà imaginé le doublement d'une des deux salles ouvertes en cassant un mur non porteur, mais avec des travaux substantiels liés à la différence de niveau des 2 pièces actuelles.

L'éclatisme au Carrouège

La programmation 2015 a été très variée classique, rock, fanfare, orgue de cristal, chanson française, musique traditionnelle du Morvan, le « bœuf » des adhérents... mais aussi des clowns, de la poésie, des spectacles de rue, des spectacles atypiques et inclassables...

Autres activités proposées et mises en place par des adhérents

Rencontres hebdomadaires autour du livre, lectures, échanges de livre, calligraphie, pyrogravure, ludothèque, cours de société, atelier d'art plastique...

Réalisation d'une fresque collaborative.

Cours d'accordéons, de danse...

Lancement des prémices d'un atelier sérigraphie qui a permis d'imprimer des affiches pour le marché, des tabliers, des sacs pour le Carrouège, mais aussi de faire de la sérigraphie expérimentale (sérigraphie sur crêpes avec une « encre » à base de chocolat).

Février 2016 : gros succès pour le lancement d'une grainothèque permanente et d'une série de formations pour produire ses graines.

Mise à disposition pour d'autres groupes

Accueil de diverses organisations pour réunions et repas comme le personnel du PNR Morvan, FNE Bourgogne ou le GABNI (groupe des agriculteurs bio de la Nièvre), le Groupement forestier du chat sauvage...

Mise à disposition du local à l'association des parents qui enseignent à la maison et de leurs enfants une fois par mois.

La forêt

L'implication d'Adret Morvan a été renforcée au sein du collectif SOS Forêt et du réseau pour les alternatives forestières.

Adret Morvan s'est impliquée fortement dans la préparation des Assises de la forêt de Gardanne dans le cadre du collectif SOS forêt. Une délégation de 5 adhérents a participé aux assises. Au-delà des débats qui ont confirmé l'urgence et l'importance de la nécessité d'une mobilisation sur la thématique de la forêt, ces rencontres nous ont permis constater que la mobilisation contre l'industrialisation de la forêt au détriment de la biodiversité se développe un peu partout en France et ailleurs notamment au Québec et en Europe grâce à la participation de l'association Fern.

Adret Morvan est aussi représentée depuis 2015 au conseil d'administration du Réseau pour les alternatives forestières (RAF) qui prône une sylviculture douce, respectueuse du cycle forestier, des écosystèmes, des gens qui y travaillent et ceux qui y vivent.

Nous avons participé à plusieurs groupes de travail, notamment sur l'accès au foncier forestier, la mise en place de circuits courts et nous travaillons à un plan national de mobilisation citoyenne pour la forêt.

Circuits courts bois

Une réflexion a été conduite en 2015 en vue de lancer en 2016 un circuit court bois incluant une gestion forestière respectant le cycle forestier et l'écosystème.

FSC

Deux contributions à la définition de la norme française du label FSC (Forest Stewardship Council) ont été faites, bien que les premiers retours montrent une forte influence de l'industrie dans le processus de décision...

Bois énergie

Une contribution sur une consultation gouvernementale sur la question du bois énergie a été faite.

Groupement forestier du chat sauvage

Adret Morvan entretient une relation régulière avec ce groupement forestier qui cherche à sauver la forêt morvandelle de la prédation de l'industrie et de l'enrésinement en achetant des parcelles. Nous nous sommes engagés à vous faire parvenir la documentation sur cette initiative intéressante dès que les statuts du groupement forestier seront stabilisés (à priori dans l'été).

Café forêt

Nous avons lancé au Carrouège le concept de café

forêt, avec des invités pour nous faire mieux connaître la forêt par exemple avec l'association « nature sur un plateau » du plateau de Millevache, ou pour nous faire part d'initiatives forestières innovantes et pleines d'espoirs comme avec l'équipe Longo Maï (« longtemps encore » en occitan) de Treinas en Ardèche...

FNE

Malgré la décision de la dernière AG, Adret Morvan n'est toujours pas membre en titre de France Nature Environnement, même si une administratrice d'Adret Morvan y participe au titre d'une autre association de la Nièvre.

Les relations avec d'autres entités et sollicitations diverses

Sollicités par diverses organisations, nous avons participé à des réunions dans la région sur le TAFTA, les pesticides, le projet de Biogaz de Corbigny... Au-delà de la Bourgogne, nous avons participé à plusieurs rassemblements sur la forêt (voir paragraphe forêt) mais nous avons aussi présenté notre combat contre Ersca en Ardèche à l'invitation de SOS forêt Cévennes. Nous avons aussi participé à des initiatives collectives sur la COP 21 et nous avons un ou plusieurs représentants sur plusieurs sites ou la lutte est engagée contre des grands projets inutiles comme Bure ou Sivens.

Carrière

Une analyse du dossier ICPE d'extention de la carrière de Piquampoix a été conduite. Un dossier plutôt sérieux avec des mesures compensatoires correctes et anticipées. Au global, l'extension de l'exploitation au regard des mesures environnementales anticipées et à venir, ne devrait pas, si elles sont respectées, avoir un impact environnemental aggravé au regard de la situation actuelle.

Haut Folin

Nous avons aussi participé à des réunions sur l'implantation d'une tour touristique imposante au sommet du Haut Folin en lien avec le collectif de défense du Haut Folin. Nous y avons exposé nos importantes réserves sur ce type de projets qui ne portent pas, à notre avis, ni un développement touristique harmonieux ni partagé avec les populations. De plus, nous avons indiqué notre scepticisme sur le modèle économique proposé.

Le conseil des adhérents et le CA

Désigné par tirage au sort lors de la dernière AG, il s'est réuni 2 fois (un tiers environ n'ont pas souhaité participer). Son fonctionnement et sa place restent à optimiser et devront faire l'objet d'un groupe de réflexion à la prochaine AG, bien que les échanges avec le CA aient été enrichissants. Le CA n'a notamment pas su s'en servir pour l'éclairer, voir trancher sur certaines questions qui peuvent faire débat au sein du CA.

La communication

La communication papier cette année n'a pas été à la hauteur du travail accompli, que ce soit la lettre aux adhérents ou l'Écho des adrets qui n'est pas paru, pour des raisons organisationnelles.

Le site internet a été revu mais un travail de fond est mené actuellement pour optimiser sa forme et son fond.

Une lettre d'info numérique hebdomadaire qui fonctionne correctement existe pour les activités organisées au Carrouège et à la demande pour les autres infos.

Perspectives

Le CA et le conseil des adhérents proposent de mettre en débat à l'AG :

Deux objectifs principaux prioritaires :

- Engager un approfondissement des actions en cours en 2015. Que ce soit autour des activités du Carrouège, du site internet ou de la communication. Mais aussi le développement de l'action circuit court bois préparé en 2015 et commencée en 2106.

- Tenter de lancer une action nationale pour la forêt en partenariat avec SOS Forêt et le Réseau pour les alternatives forestières.

Un certain nombre de points précis à évoquer en ateliers. L'AG décidera si elle les retient tous ou procède à une sélection.

Objectif des ateliers : Défricher le début d'une réflexion, qui sera dans un deuxième temps restituée au grand groupe sous une forme claire et synthétique. Une méthodologie visant à obtenir la trame d'une action concrète sera proposée aux participants.

Les thématiques seront les suivantes

Fonctionnement du Conseil d'Adhérents

Le conseil des adhérents fête sa première bougie, l'objet de l'atelier sera de faire un rapide bilan et de faire des propositions pour l'année à venir.

Les haies enjeu écologique des PLUi

Les haies enjeu des plans locaux d'urbanisme inter-

communaux. Quelles actions concrètes mener pour peser sur la préservation des haies dans ce cadre?

Forêts sectionnelles, les derniers communs à préserver.

Ce sont des biens attribués aux habitants de certains hameaux avant la révolution et l'invention de la propriété privée. Ils sont gérés en commun par les habitants du hameau (en général affouage). Ces biens, parfois en dés-herance, sont très intéressants à préserver pour l'intérêt de leur gouvernance. C'est aussi un lieu où des actions d'information sur la gestion forestière pourrait être utile.

Les sapins de Noël

L'impact du sapin de Noël sur l'environnement est important. Quelles actions sont possibles pour améliorer la situation ?

Compte prévisionnel 2016

Prévisionnel 2016						
DEPENSES			Total		RECETTES	Total
Services extérieurs			2 500			
60	ADSL Tél	200				1 800
61	Assurances	600				
61	Entretien sécurité incendie	200				
62	Honoraires comptable	800				
62	Services bancaires	50				
62	Sacem	500				
60	Energie Électricité et Eau	2 000		Participation Sycomor énergie	1 800	
60	Fournitures bureaux + consommable	150				
Communication			7 000			9 000
62	adhésion autres assos	300		Adhésions	4 000	
62	Réunions publiques	600		Part.SY pour les publ. Coommunes	2 000	
62	Déplacements, missions	300				
62	Communication, publications programme	2 500		Part.SY Programme Carr.	2 500	
62	Communication, publications tract info	800				
62	Communication, publications écho des adrets	1 500		vente écho	500	
62	Contribution action nationale forêt et circuit courts	1 000				
Impôts et Taxes			400			
63	Impôts et taxes sur rémunérations	0				
63	Autres impôts et taxes	400				
Autres achats et services extérieurs			13 500			14 000
60	Achats divers fournitures pour Sycomor	1 000		Remboursement avance fournitures	1 000	
60	Compl. Mat.I. aménagements équipement divers	7 000		Fondation pour une terre humaine	5 000	
60	Achats fournitures denrées pour soirée festives	3 000		Soirée festives	9 000	
61	Location matériel (sono)	600		Participation SY aux frais Carrouège	600	
61	Fournitures d'entretien	400				
62	Frais animations (droits, défrayement invités etc)	1 000		Participation SY aux frais Carrouège	800	
62	Prestations de services entretien	500				
Achats Carrouège						
		35 000	35000			
TOTAL		58 400	58 400		27 200	24 800
				Bénéfice de l'exercice		-33 600
				Report 2015		35 565,64
				excédent cumulé		1 965,64

Commentaires sur le compte prévisionnel

Le CA et le conseil des adhérents proposent à l'assemblée générale de viser prioritairement une consolidation de l'organisation et des activités engagées ainsi que la participation de Adret Morvan aux actions nationales forêt avec le RAF et SOS forêt et à l'action circuit courts bois en Morvan. Le budget proposé tente de tenir compte de ces objectifs.

Malgré quelques lignes de financement dédié à certaines actions, la lisibilité du tableau est perturbée par l'achat du Carrouège ou l'essentiel de la somme néces-

saire a été collecté en 2014 et 2015, mais sera dépensé en 2016.

Ce prévisionnel intègre aussi des remboursements d'avance à Sycomor qui ont été nécessaires pour démarrer et constituer trésorerie et stock jusqu'à début 2016. Ces lignes devraient disparaître en 2017. À noter aussi un petit reliquat des sommes qui ont été données en 2015 par la fondation pour une terre humaine qui seront dépensées en 2016 avec un 2^e versement début 2016 de 5 000 euros. La fondation aura versé au total 15 000 eu-

ros à adret Morvan en 2015-2016. Les comptes intègrent la relance de l'écho des Adret sous forme vendue « prix libre ». Il prévoit aussi l'organisation de 6 soirées festives en vue de compléter le financement de l'association.

Les investissements en travaux en 2016 concernent essentiellement l'aménagement de la boutique début 2016, puis l'amélioration de l'équipement de la cuisine et de la future conserverie.

Compte de résultat 2015

LOGICIEL LIESSE <<Démonstration>> 6 avenue de la Libération 45700 VILLEMANDEUR

Le 31/12/2015

COMPTE DE RESULTAT de Janvier 2015 à Decembre 2015

PRODUITS D'EXPLOITATION			
	Vente de marchandises	0.00	
	Production vendue (biens et services)	0.00	

	CHIFFRE D'AFFAIRES NET	0.00	
	Production stockée	0.00	
	Production immobilisée	0.00	
	Subventions d'exploitation	0.00	
	Reprises sur amort. prov., transferts de charges	83.78	
	Autres produits	31722.00	

	TOTAL des PRODUITS D'EXPLOITATION	31805.78	
CHARGES D'EXPLOITATION			
	Achats de marchandises	0.00	
	Variation de stock	0.00	
	Achat de matières prem. et autres approv.	0.00	
	Variation de stock	0.00	
	Autres achats et charges externes	9346.88	
	Impôts, taxes et versements assimilés	0.00	
	Salaires et traitements	0.00	
	Charges sociales	0.00	
	Sur immo.: dotation aux amortissements	67.11	
	Sur immo.: dotation aux provisions	0.00	
	Sur actif circulant: dotation aux provisions	0.00	
	Pour risque et charges: dotation aux provisions	0.00	
	Autres charges	1301.19	

	TOTAL des CHARGES D'EXPLOITATION	10715.18	
RESULTAT D'EXPLOITATION			21090.60
PRODUITS FINANCIERS			
	De participation	0.00	
	D'autres val. mobil. et créances d'actif immob.	0.00	
	Autres intérêts et produits immobilisés	0.00	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	0.00	
	Différences positives de change	0.00	
	Prod. nets / cessions de valeurs mob. de placem.	0.00	

	TOTAL des PRODUITS FINANCIERS	0.00	
CHARGES FINANCIERES			
	Dotation aux amortissements et aux provisions	0.00	
	Intérêts et charges assimilées	1434.72	
	Différences négatives de change	0.00	
	Charges nettes/cessions de val. mob. de placem.	0.00	

	TOTAL des CHARGES FINANCIERES	1434.72	
RESULTAT FINANCIER			-1434.72
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			19655.88

COMPTE DE RESULTAT de Janvier 2015 à Decembre 2015

PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Produits exceptionnels / opérations de gestion	0.00	
	Produits exceptionnels / opérations en capital	12000.00	
	Reprises / provisions et transferts de charges	0.00	

	TOTAL des PRODUITS EXCEPTIONNELS	12000.00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Charges exceptionnelles / opérations de gestion	0.00	
	Charges exceptionnelles / opérations en capital	2000.00	
	Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.	0.00	

	TOTAL des CHARGES EXCEPTIONNELLES	2000.00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			10000.00
	Particip.des salariés aux fruits de l'expansion	0.00	
	Impôts sur les bénéfices	0.00	
TOTAL PRODUITS			43805.78
TOTAL CHARGES			14149.90
BENEFICE OU PERTE			29655.88

Commentaires sur le compte de résultat

Compte tenu d'une augmentation de la complexité de nos finances dues à l'achat du Carrouège, à la collecte des dons, aux divers achats de mobiliers, des travaux, des aides à trésorerie faites par Adret à Sycomor, nous nous sommes attachés cette année les services d'un comptable. Vous trouverez ci-joint le compte de résultat. À l'assemblée générale seront aussi disponibles le bilan, le grand livre, la balance et le tableau des amortissements.

Pour le compte de résultat nous avons en produits :

- 83.78 € de remboursement de frais.
- autres produits : 31 722 € dont le détail est le suivant :
 - 28 822 € de dons pour le Carrouège (17 545 Kiss Kiss + 5397 de dons + 5880 de dons 2014 non remboursables qui figuraient comme dettes dans le bilan 2014, mais qui ne le sont pas)
 - 160 € de dons non affectés au Carrouège.
 - 2 740 € d'adhésions
 - + produits exceptionnels : 12 000 € (2000 € correspondant à la vente de la licence + 10 000 € de subvention de l'association Pour une Terre humaine).

Ce qui fait au total 43 805.78 € de produits.

Nous avons en charges un total de 14 149.90 €.

Elles sont détaillées par poste dans la balance et le grand livre.

À noter une charge exceptionnelle de 2 000 € correspond à la sortie de l'actif de la licence (Achetée par Adret Morvan alors que Sycomor n'avais pas de compte en banque, puis revendue à Sycomor). L'opération est blanche (2 000 € en produits et 2 000 € en charges, mais elle doit figurer de cette manière dans les comptes).

Les amortissements correspondent à l'enregistrement de la vétusté du mobilier pour 67,11 €.

Les frais financiers 1 403.60 € correspondent aux 8% de frais de kiss kiss bank bank.

INFO IMPORTANTE

Si vous recevez ce courrier par papier c'est que vous êtes identifiés comme n'ayant pas de mail ou que nous ne disposons que d'un mail faux (même si par ailleurs vous recevez des infos suite à une inscription sur le site).

Pour nous permettre des économies de timbres, merci de nous renvoyer une adresse mail via contact@adretmorvan.org (si vous en avez une) en précisant votre nom et prénom.